



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2023 A 19 HEURES

Présents : Messieurs CHEVAUX Bruno, DEBBAH Joël, DESGUILLE Daniel et Rodolphe, CLAIROTTE Christian, LORNET Denis, MARESCHAL Rémi, Mesdames JOUILLE Jocelyne, QUIZEL Aurélie

Excusés : Madame BERTHAUD Vanessa (procuration à CHEVAUX Bruno) et Monsieur DUQUENNE Jean-Michel.

Eco-quartier Le Meix Ravas

Le Maire fait le point sur la vente des parcelles et les constructions en cours. Le lot 15 est vendu. Il reste 5 parcelles à la vente.

Grand DOLE

Le Transport du Grand DOLE devient Grand Dole Mobilité. Il s'agit une SEMop, (Société d'Economie Mixte à opération unique). Ce type de société réunit une collectivité, en l'occurrence le Grand DOLE et un actionnaire privé choisi par cette collectivité, Keolis. Elle prendra en charge, à compter du 31 Août 2023, la gestion et l'exploitation des transports publics.

ONF

M. CLAIROTTE fait le bilan de la réunion de la Commission du Bois du 16 Juin 2023. L'affouage 2023/2024 concernera les parcelles 3j et 5am et représentera 245 stères. Le prix du stère sera de 5 €. Une vente de futaie exploitée sur les parcelles 10am, 11 et 14am et une coupe de résineux sur les parcelles 10am et 11 auront lieu en 2024. Pour cette vente, trois garants, Messieurs Christian CLAIROTTE, Denis LORNET et Rémi MARESCHAL ont été désignés.

Le Conseil Municipal renouvelle l'adhésion de la commune au PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières) pour une gestion durable de la forêt.

Restauration des mares

Le Maire fait le point sur ce projet qui est déposé et à l'étude auprès de l'Agence de l'Eau. Sa réalisation, si elle est acceptée, commencera à l'automne 2024 après une phase de chantier participatif fin 2023.

Référent déontologue

La loi dite « 3DS » du 21 Février 2022 et un de ses décrets d'application paru au Journal Officiel du 7 Décembre 2022 prévoient que chaque élu local doit être en mesure, à compter du 1^{er} Juin 2023, de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local inscrite depuis 2005 à l'article L. 111-1-1 du code général des collectivités territoriales. Il pourra accompagner les élus afin de les prémunir contre les risques juridiques, et en particulier les risques de poursuites pénales. M. DEGRANGE Christian, un référent déontologue a été proposé par le Grand DOLE. La commune accepte cette nomination.

Taxe communale d'aménagement

Le Conseil Municipal décide de maintenir cette taxe à 0% pour 2024.

Création de poste d'agent technique territorial

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'agent technique territorial par 5 voix pour et 5 contre, la voix du maire étant prépondérante.

SISPAH (Syndicat Intercommunal Au Service des Personnes Âgées et Handicapées)

Une réunion du SISPAH aura lieu le 3 Juillet 2023 à 18 heures à TAVAUX pour établir le nouveau contrat de portage des repas.

Caserne des Pompiers de SAINT AUBIN

M. CLAIROTTE présente le dossier définitif portant sur le projet de construction de la caserne des pompiers à SAINT AUBIN. Le coût total a été revu à la hausse pour tenir compte de l'actualisation du coût des travaux en phase d'avant-projet. L'opération se chiffre à 493 000 € au lieu de 350 500 €. Le Conseil Municipal valide la revalorisation de l'enveloppe ainsi que le nouveau montant de la participation communale et autorise le maire à procéder à la signature d'un avenant n° 1 à la convention relative au financement par la commune d'AUMUR de la construction du centre d'incendie et de secours de SAINT AUBIN. La participation pour AUMUR s'élève à 27 705.04 €. Le Conseil Municipal en prend acte. Le Grand DOLE remboursera la commune.

Conseil de l'Ecole maternelle publique de SAINT AUBIN

Le Maire expose le compte-rendu du Conseil d'école. Un point est fait sur

- les sorties aux médiathèque et ludothèque de TAVAUX, sur la participation au carnaval, au kermesse, et au spectacle de Jacques Boilley,
- l'exercice incendie réalisé en mai,
- la préparation de la rentrée 2023.

Un bilan de la coopérative scolaire a été présenté et les projets, les travaux et les investissements pour l'année scolaire 2023-2024 ont été abordés. Enfin, des représentants du centre des loisirs les Fabulins sont intervenus au sujet des locaux du centre aéré, de la cantine et des inscriptions.

City-stade

Les travaux sont toujours en cours. Il reste à réaliser la piste d'athlétisme. Quant aux subventions, le Conseil Départemental a accordé 10 142 € tout comme le Grand DOLE. Le Crédit Agricole participe à hauteur de 2 000 € et la commune attend le montant de la subvention octroyée par l'Etat. D'autre part, les deux bancs situés devant le city stade seront remis en état par un Adjoint au Maire.

Voyage à GUEDELON

Le voyage s'est très bien passé. Dommage du peu de participation chez les enfants ! Seulement 22 personnes étaient inscrites.

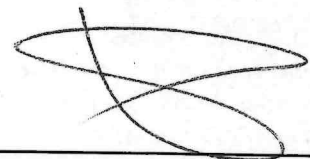
Décision modificative

Il convient d'intégrer des dépenses faites pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Cela nécessite d'ouvrir des crédits au chapitre 041 en recettes et en dépenses d'investissement pour 1 772 €.

Le Secrétaire de Séance, M. CLAIROTTE



Le Maire, M. CHEVAUX



DELIBERATIONS PRISES A L'UNANIMITE	
D233006033	Désignation de trois garants pour une vente de bois
D233006034	Affouage : prix du stère pour campagne 2023-24
D233006035	Adhésion au PEFC renouvelée
D233006036	Nomination d'un référent déontologue
D233006037	Taxe communale <i>d'aménagement</i>
D233006038	Projet de construction de la caserne des pompiers de SAINT AUBIN
D233006039	Décision modificative n° 1
DELIBERATION PRISE A CINQ VOIX POUR ET CINQ VOIX CONTRE (voix du maire prépondérante)	
D233006040	Création d'un poste d'agent technique territorial